

SEPT. 2022

N° 38

LES TOITS DU LOING

LE JOURNAL DE L'OPH VAL DU LOING HABITAT



val du
LOING
HABITAT

DOSSIER

Val du Loing Habitat
rejoint officiellement
la SAC PLURIHABITAT !



SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS	3
DOSSIER	4
DIVERS	5
CONSTRUCTION	6
ÉNERGIE	7
REGARDS	8

LE MOT DU PRÉSIDENT

UN MOMENT HISTORIQUE POUR VLH

Président de Val du Loing Habitat depuis plus de 20 ans maintenant, c'est avec une certaine émotion que je vous annonce que dans le cadre de la loi ELAN, qui oblige le regroupement des bailleurs sociaux de moins de 12 000 logements, votre bailleur a depuis le 28 juin dernier rejoint officiellement 4 autres organismes. Val du Loing Habitat s'est décidé, le jeudi 24 mars 2022, par un vote majoritaire des membres de son Conseil d'Administration en faveur du rapprochement de la Société Anonyme de Coordination (SAC) PLURIHABITAT.

Aux côtés de PLURIAL-NOVILIA, de l'OPH DE LA MEUSE, de l'OPH DE SAINT-DIZIER et de CONFLUENCE HABITAT, VLH bénéficiera d'un soutien financier important qui permettra notamment de mener à bien un projet crucial à mes yeux : la réhabilitation des quartiers Praillons et Fromonceau à Bagneaux-sur-Loing, qui constituent le patrimoine le plus ancien de VLH et dont les habitants ont été durement frappés lors des inondations de 2016.

Cette collaboration entend poursuivre sa stratégie en faveur du développement des territoires d'implantation de ses membres, notamment à travers une mutualisation élargie des compétences et de services à destination des locataires des bassins d'habitat concernés.

Rejoindre une SAC permet aux OPH de se réunir sans pour autant fusionner, et donc de garder leur pleine autonomie tout en s'inscrivant dans une démarche collective qui profite à chacun de ses membres. Cela signifie que VLH conserve son siège à Nemours et que sa gouvernance ne sera pas remise en cause. Plus important encore : rejoindre PLURIHABITAT n'aura aucune incidence négative pour les locataires.



Vos interlocuteurs habituels demeureront à votre écoute.

Rejoindre une structure qui compte actuellement 850 salariés et 56 000 logements en France nous permettra de poursuivre notre développement dans le sud de la Seine-et-Marne et donc d'offrir des logements adaptés aux besoins des populations, à prix modérés.

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous apprécierez la lecture de votre nouveau numéro des Toits du Loing qui revient également sur les derniers événements passés ainsi que sur les projets de construction en cours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée !

CLAUDE JAMET
Président de Val du Loing Habitat



Locataires, vous êtes les premiers concernés

Mardi 6 décembre 2022, se tiendront les prochaines élections des représentants de locataires au Conseil d'Administration de Val du Loing Habitat.

Les représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien-vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du conseil d'administration de Val du Loing Habitat, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Par correspondance ou à l'urne, vous disposerez de plusieurs moyens simples et rapides pour élire vos 4 représentants de locataires. Bien entendu, nous vous tiendrons très régulièrement informé, que cela soit par voie d'affichage ou directement par voie postale.

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans.

Si vous êtes vous-même intéressé pour agir au nom de tous les locataires et faire partie du Conseil d'administration de Val du Loing Habitat et celui de la Société Anonyme de Coordination PLURIHABITAT que vient de rejoindre votre bailleur, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant au **01 64 45 52 20** afin que nous vous mettions en relation avec les associations de locataires souhaitant déposer une liste aux prochaines élections ou de vous en rapprocher directement.

Alors mardi 6 décembre 2022, pensez-y et allez voter !



ÉVÉNEMENTS



J'aime ma résidence !

En mai dernier, Val du Loing Habitat a lancé la première édition de son grand concours photo à destination de ses locataires sur la thématique « J'aime ma résidence ! ». L'occasion idéale de recréer du lien et de valoriser à la fois la créativité des participants ainsi que le patrimoine de VLH.

Vous avez donc eu un mois pour nous faire parvenir les 3 plus belles photos de votre résidence. Par la suite, les collaborateurs de VLH ont pu voter pour désigner leurs 3 photos favorites en se basant sur l'originalité, l'esthétique et le respect de la thématique. Au total, nous avons reçu pas moins de 50 photos de la part de nos locataires !

Certains participants ont même pris l'initiative de nommer leurs photos comme le font les grands chefs gastronomiques pour leurs plats.

Félicitations à Daniela, Jamila et Lisa qui remportent chacune un coffret cadeau d'une valeur de 100 €.

Retrouvez les photos gagnantes en illustration de cet article ainsi qu'à l'accueil du siège de VLH, sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

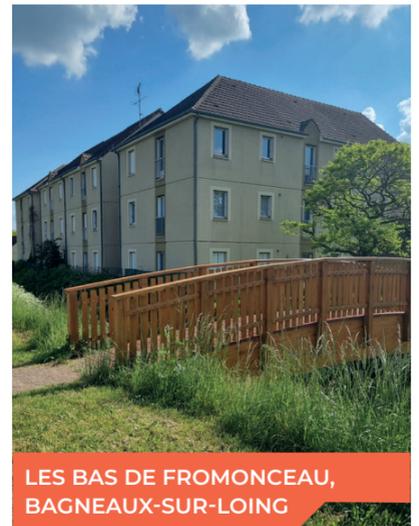
Nous remercions de nouveau tous nos photographes en herbe qui ont participé au concours et qui pourront retenter leur chance lors de la prochaine édition prévue l'année prochaine.



LA RENAISSANCE, BOURRON-MARLOTTE



LES AMANDIERS, NEMOURS



LES BAS DE FROMONCEAU, BAGNEAUX-SUR-LOING

La jeunesse de Nemours à la fête !

Cette année encore, Val du Loing Habitat a eu le plaisir de tenir un stand lors de la Fête de la Jeunesse organisée par la Ville de Nemours qui s'est déroulée le samedi 4 juin 2022 sur le quartier du Mont Saint-Martin et qui a accueilli près de 3 000 personnes.

Pour cette édition, Val du Loing Habitat a décidé de sensibiliser les enfants présents à une thématique qui lui tient particulièrement à cœur : la prévention des accidents domestiques. Garantir la sécurité des plus jeunes au sein du logement doit plus que jamais être une priorité, car il s'agit de la première cause de décès chez les enfants de moins de 15 ans.

Au programme de cette belle journée ensoleillée : mise en place d'activités

créatives et pédagogiques, coloriage, jeux et quiz afin de sensibiliser les enfants et leurs parents aux accidents qui peuvent survenir à la maison. Les participants ont également pu découvrir le jeu « Prevento Dingo », jeu de cartes ludique destiné à apprendre les bons gestes à adopter au quotidien pour être en sécurité dans son logement.

Comme chaque année, de nombreux lots étaient à gagner comme des tirelires, des lunettes de soleil, des puzzles, des crayons de couleur, des sacs à dos et ballons de foot aux couleurs de Val du Loing Habitat.

Un événement placé sous le signe de la joie et de la bonne humeur qui aura su ravir les petits comme les plus grands !

VLH ÉTAIT PRÉSENT À LA FÊTE DE LA JEUNESSE



Un moment convivial

Vendredi 20 mai s'est tenu la 23^e édition de la Fête des Voisins pour laquelle Val du Loing Habitat est partenaire depuis de nombreuses années. La Fête des Voisins permet de partager un moment convivial et de briser la glace en se retrouvant entre voisins autour d'une collation.

À cette occasion, les équipes de Val du Loing Habitat sont parties à la rencontre des habitants afin d'échanger autour d'un verre de l'amitié en effectuant un circuit au sein du patrimoine, à commencer par les résidences « L'Express », « Les Pyrus » et « Les Gemmes » à Nemours. VLH s'est ensuite rendu aux « Praillons » à Bagnaux-sur-Loing puis à la Résidence autonomie « Les Plantagenêts » à Château-Landon.

En fin de soirée, les collaborateurs de VLH se sont joints à l'évènement porté par l'association ADMR Sourire et Bonheur et Pierreval qui se déroulait au sein de la résidence intergénérationnelle « Les Cenelles » à Champagne-sur-Seine. Les résidents ont ainsi pu se retrouver autour d'un bon repas et profiter des animations prévues pour l'occasion.



Rappelons que la Fête des voisins permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social et la simplicité au sein des résidences elles-mêmes et qu'elle réunit chaque année plus de 30 millions de participants à travers le monde dont 9 millions en France.

DOSSIER

Val du Loing Habitat rejoint officiellement la SAC PLURIHABITAT !

La journée du 28 juin marquera un tournant dans l'histoire de Val du Loing Habitat qui rejoint officiellement la Société Anonyme de Coordination (SAC) PLURIHABITAT. Cette société compte parmi ses membres PLURIAL NOVILIA (36 600 logements), filiale d'Action Logement, l'OPH DE LA MEUSE (10 000 logements), l'OPH DE SAINT-DIZIER (4 300 logements) ainsi que CONFLUENCE HABITAT (2 900 logements).

Contexte et enjeux

Créé dans le cadre de la loi ELAN afin de répondre aux nouveaux critères fixés par l'État notamment en matière de nombre de logements gérés fixé à minima à 12 000 logements, le format de la SAC permet aux bailleurs sociaux de se réunir sans pour autant fusionner entre eux, et donc de garder leur autonomie tout en s'inscrivant dans une démarche collective. Val du Loing Habitat, en rejoignant la SAC PLURIHABITAT, conserve ainsi sa pleine autonomie, son siège à Nemours et sa gouvernance ne sera pas remise en cause. Plus important encore : rejoindre une SAC est sans impact pour les locataires. Ainsi, vos interlocuteurs habituels à Val du Loing Habitat demeureront à votre écoute.

Mais rejoindre la SAC PLURIHABITAT, dont le nom vient souligner la dimension plurielle et collective de la structure, représente aussi une formidable opportunité pour

DEVANT L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE NEMOURS



Val du Loing Habitat, ses locataires et ses partenaires. Cela permettra à Val du Loing Habitat de bénéficier, en rejoignant un groupement filiale d'Action Logement, d'un soutien financier de poids, de mutualiser le savoir-faire entre les différents organismes qui composent ce groupement et avec lesquels nous partageons des valeurs fortes et une même vision de l'habitat et de mettre en place une véritable stratégie de couverture équilibrée du territoire en partageant une communauté de vues, d'actions et de moyens.

À terme, générer un nouveau dynamisme au service des habitants du sud Seine-et-Marne, adapter l'offre de logements aux spécificités de notre bassin d'emploi ou encore générer une dynamique d'offre de logements en cohérence avec la vitalité démographique du 77, sont autant d'objectifs qui pourront être pleinement remplis.

S'inscrire dans une dynamique territoriale forte

« Val du Loing Habitat inscrit son activité dans une dynamique forte qui s'appuie à la fois sur un patrimoine de qualité, en partie en cours de rénovation, et sur le renforcement de notre démarche de maîtrise d'ouvrage directe », précise Claude Jamet, Président de Val du Loing Habitat. « Au-delà de nous mettre en conformité avec la loi ÉLAN, notre adossement à la SAC va nous permettre de mener à bien la réhabilitation de 220 logements à Bagnaux-sur-Loing, et de poursuivre notre développement neuf dans le sud de la Seine-et-Marne. Cette collaboration nous rendra plus fort pour affronter les défis auxquels nous devons faire face à l'avenir, et soyez-en sûrs, renforcera nos engagements auprès de nos locataires et de nos partenaires dans ce qui a toujours été pour nous la priorité : proposer des logements de qualité, diversifier

l'offre immobilière des territoires, offrir des logements adaptés aux besoins des populations, et à prix modéré et améliorer significativement la qualité de vie des habitants ».

Renforcer le fonctionnement local de la SAC

L'entrée de 2 nouveaux OPH au sein de la SAC a été l'occasion de renforcer son organisation par la signature de l'ensemble de ses membres d'un nouveau Pacte d'actionnaires le 28 juin 2022. Autour d'un Conseil d'Administration de la SAC recomposé, et pour renforcer le fonctionnement local de la SAC, deux Comités Territoriaux, l'un pour la Seine-et-Marne (77), l'autre pour la Haute-Marne (52)

et la Meuse (55), ont été créés. Ceux-ci auront pour mission la coordination et le suivi des actions menées sur chaque territoire. Ils superviseront également les liens avec les collectivités territoriales et les partenaires (État, Banque des Territoires, ALS, etc.) et s'attacheront à optimiser les synergies opérationnelles entre les bailleurs.

Fort d'environ 850 salariés et 56 000 logements, avec une trajectoire de développement à 4 ans la portant à plus de 61 000 logements, la SAC PLURIHABITAT continuera d'accompagner au mieux les stratégies logement des territoires.

ANNIE LEBERCHE ET CLAUDE JAMET LORS DE LA SIGNATURE DU NOUVEAU PACTE D'ACTIONNAIRES



DISCOURS DE CLAUDE JAMET, PRÉSIDENT DE VLH, MONTEREAU-FAULT-YONNE



Le 28 juin 2022 marque l'officialisation de l'adossement de VLH et de Confluence Habitat à la SAC PLURIHABITAT. Retour sur cet événement historique pour ces 2 bailleurs publics de Seine-et-Marne :

La journée a débuté à Nemours aux alentours de 9h au sein de l'hôtel communautaire du Pays de Nemours en compagnie des différents acteurs de la SAC.

L'occasion pour chacun des protagonistes autour de la table de se présenter et d'accueillir les nouveaux membres au sein du Comité de Coordination du Pacte d'actionnaires (4 pour Plurial-Novilia + les 4 Présidents des 4 autres offices publics).

S'est ensuite tenue une Assemblée Générale Extraordinaire ainsi qu'un Conseil d'Administration.

La matinée s'est achevée sous l'œil des photographes présents pour immortaliser la signature des accords et des différents contrats liés aux titres participatifs.

Une fois l'officialisation actée, les personnes présentes ont été invitées à se rendre au Prieuré Saint-Martin à Montereau-Fault-Yonne afin d'écouter les discours des parties prenantes de la SAC.

Enfin, après une visite de terrain, l'événement s'est clôturé par la signature par Confluence Habitat de la convention NPNRU dans le cadre de la réhabilitation du quartier de Surville à Montereau.

LES MEMBRES DU C.A DE LA SAC



VISITE DU QUARTIER DE SURVILLE, MONTEREAU-FAULT-YONNE



DIVERS

La résidence autonomie « Les Plantagenêts » vous accueille à Château-Landon

Après avoir effectué d'importants travaux de réhabilitation, Val du Loing Habitat, gestionnaire directe de la résidence autonomie « Les Plantagenêts » à Château-Landon, établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans, a le plaisir d'ajouter une nouvelle étape dans le parcours résidentiel de ses locataires les plus âgés en leur proposant une offre adaptée à leurs besoins.

La résidence est implantée au cœur d'un environnement calme et verduré, à proximité de commerces et de cabinets médicaux. L'animation et le confort de vie de nos résidents étant une composante essentielle de la vie de la résidence, nous proposons un large choix de services et d'activités tout au long de l'année pour qu'ils

puissent partager des moments de convivialité et d'échange : service de restauration, bibliothèque, salle de gym, esthéticienne, pédicure, podologue, salon de coiffure, service de blanchisserie, logement d'accueil pour les visiteurs, Relais d'Assistants Maternelles et animations diverses...

Allant du studio au T2, chaque logement comprend une entrée, une salle d'eau avec douche, un salon-chambre, un espace cuisine, un dispositif de téléassistance et de sécurité fonctionnant 24h/24 et 7j/7, de prises de téléphone, TV, internet. De plus, les animaux de compagnie sont les bienvenus !

Pour toute demande de renseignement, contactez-nous au 01 64 29 34 90 ou par mail à [plantagenets.secretariat@valduinghabitat.fr](mailto:plantagenets.secretariat@valduloinghabitat.fr).



Des sourires... et du bonheur !



La résidence intergénérationnelle « Les Cenelles » à Champagne-sur-Seine, qui fait partie intégrante du patrimoine de Val du Loing Habitat et dont 70 % des logements sont réservés aux séniors, accueille en son sein l'association ADMR Sourire et Bonheur, à la fois chargée de l'animation de la salle commune de la résidence et spécialisée dans l'entretien de la maison, dans les services et soins aux séniors et dans l'accompagnement du handicap.

C'est dans ce cadre qu'elle propose tout au long de l'année aux résidents ainsi qu'à ses bénéficiaires sur Champagne-sur-Seine 3 types d'accompagnement :

Accompagnement et aide dans les actes essentiels de vie :

- Aide à l'habillage et déshabillage ;
- Aide à la toilette ;
- Aide à la prise de repas.

Accompagnement et aide dans les activités domestiques :

- Entretien du logement ;
- Entretien du linge ;
- Aide à la préparation des repas.

Accompagnement et aide dans les activités sociales :

- Ateliers ;
- Loisirs ;
- Lien social.

Si vous aussi, vous souhaitez bénéficier de ses nombreux services, contactez dès à présent l'association ADMR Sourire et Bonheur par téléphone au 06 42 61 90 34 ou par mail à admrsourireetbonheur@fed77.admr.org.



Nouveaux panneaux citoyens

Au cours des dernières semaines, Val du Loing Habitat a procédé au remplacement et à la pose de nouveaux panneaux citoyens sur l'ensemble de son patrimoine.

Ces différents panneaux visent à faire respecter certaines règles de civisme qui s'appliquent dans nos résidences afin de garantir aux habitants la tranquillité et la propreté qu'ils méritent. L'occasion de rappeler que les jeux de ballon sont interdits à certains endroits car ils causent nuisance sonore et dégradation de la pelouse et que, pour des raisons évidentes, les déjections canines au sein des résidences le sont tout autant.

Certains panneaux qui ont été posés rappellent également qu'il est formellement interdit de stationner sur les emplacements réservés à la collecte des ordures ménagères sous peine de voir sa voiture mise en fourrière.

Ces principes sont essentiels au bon fonctionnement des résidences et permettent, à terme, d'améliorer la qualité de vie des locataires.

Au total, ce ne sont donc pas moins de 50 panneaux qui ont été posés au sein de 17 résidences de Nemours, Bourron-Marlotte, Moret-Loing-et-Orvanne, Fontainebleau et Château-Landon pour un montant d'environ 20 000 €.



CONSTRUCTION

Point d'avancement des opérations

• Darvault

La livraison par le promoteur de la « Résidence du Saut du Loup », achetée en VEFA par Val du Loing Habitat et située Route de Montereau à Darvault, est prévue fin 2022, après que ce dernier ait connu différents aléas (retards liés au COVID, défaillance d'entreprises, recours des voisins...). La résidence se composera de 13 maisons individuelles (T4 et T5) avec des jardins.

• Château-Landon

Les travaux de réhabilitation de la seconde tranche de la Résidence pour Personnes Agées (RPA) « Les Plantagenêts » à Château-Landon ont été réceptionnés le 15 juin 2022. Les 38 logements, dont 8 T2, sont depuis mis en service.

• Fontainebleau – Domaine des Monarques - bâtiment « Eléphant »

Cette opération en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) est une opération en « usufruit social » : à savoir que Val du Loing Habitat louera les logements pendant 15 ans sans être propriétaire du bâtiment. Au bout de cette période, les nu-propriétaires deviennent pleinement propriétaires de leur logement. Les travaux sont actuellement en cours d'achèvement. Les 28 logements sont situés dans un des bâtiments composant une résidence en copropriété. Ils sont répartis dans 2 cages d'escaliers et possèdent tous un emplacement de stationnement situé dans le parking souterrain de la résidence. Une visite cloison a eu lieu mi-avril 2022. La livraison est prévue le 31 octobre 2022.

• Nonville

Cette résidence comprendra 28 logements locatifs sociaux individuels allant du T2 au T5 situés Route de Fontainebleau à Nonville.



Ces logements posséderont sauf exception, un jardin privatif. La conception du projet dorénavant achevée, la consultation des entreprises devrait être lancée fin 2022 pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2023.

• Saint-Pierre-lès-Nemours

Cette résidence, située au 44 rue de la gare à Saint-Pierre-lès-Nemours, comprendra 18 logements. Val du Loing Habitat a repris il y a un an le chantier inachevé par le promoteur suite à un contentieux et à la faillite de ce dernier. Les études d'expertises techniques permettant de déterminer les travaux restant à effectuer et le coût de reprise du chantier sont achevées. Des travaux de sécurisation (remise en état de la clôture de chantier, nettoyage du site...) sont en cours de réalisation. Dans l'attente de l'achèvement des travaux, des mesures conservatoires et de reprise de la charpente et de la couverture vont être réalisées pour mettre les bâtiments neufs hors d'eau d'ici la fin de l'année 2022. La livraison des logements est prévue fin 2024.

• Bagneaux-sur-Loing

Secteur 1 – 43 à 73 rue Fromonceau

La pandémie a engendré des retards dans la conception du projet et des surcoûts qui ont obligé Val du Loing Habitat à revoir son projet. Celui-ci est dorénavant finalisé et fera l'objet du dépôt d'un permis de construire modificatif en septembre 2022.

Les individuels de la rue des Praillons

La pandémie de Covid-19 a eu un impact fort sur le coût de l'opération, contraignant Val du Loing Habitat à réadapter son dossier de consultation des entreprises. Un nouvel appel d'offres pour désigner l'AMO et les entreprises est en cours et l'attribution devrait être effective au 4^{ème} trimestre 2022. Les travaux de réhabilitation thermique devraient commencer à la fin du 1^{er} trimestre 2023.

Le semi-collectif de la rue des Praillons et les secteurs 2 et 3 – 13 à 43 rue Fromonceau

Du fait de conditions économiques défavorables dégradant irrémédiablement le budget de l'opération, le projet de démolition-reconstruction du secteur 3 du

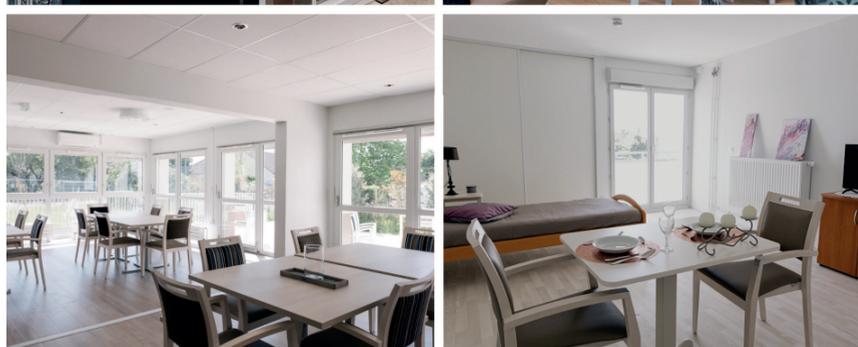
13 au 25 rue Fromonceau ainsi que le projet de réhabilitation des 56 logements sont abandonnés au profit d'une réhabilitation globale de 196 logements (regroupant les collectifs et semi-collectifs des rues

Praillons et Fromonceau). Les études et la recherche de prestataires ont démarré afin d'apporter des solutions techniques et économiques permettant la réalisation du projet pour 2024.

LA RÉSIDENCE DU SAUT DU LOUP À DARVAULT



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES PLANTAGENÈTS À CHÂTEAU-LANDON



CHANTIER DE LA FUTURE RÉSIDENCE À SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS



CHANTIER DE LA RÉSIDENCE DU DOMAINE DES MONARQUES À FONTAINEBLEAU



ÉNERGIE

Hausse du prix de l'énergie et évolution des charges locatives

Comme chaque année, vos avis d'échéance de juillet comportent un ajustement des provisions de charges. Celles-ci sont révisées en fonction des dépenses constatées sur la dernière régularisation des charges. Par conséquent, vos provisions ont pu évoluer à la hausse ou à la baisse.

Concernant plus particulièrement le chauffage :

Depuis l'automne 2021, une combinaison de plusieurs facteurs a entraîné une envolée des tarifs réglementés du gaz. Cette forte hausse des prix des énergies va avoir un impact sur votre provision de chauffage.

• Si vous habitez dans une résidence en chauffage collectif :

Surveillez vos avis d'échéance. Vous pourrez remarquer dès l'échéance de septembre 2022 une hausse de vos provisions de chauffage. Toutefois, si le prix du gaz devait revenir à un prix plus bas courant 2022, Val du Loing Habitat révisera les provisions à la baisse.

• Si vous habitez dans une résidence en chauffage individuel :

Surveillez vos factures. La hausse sera directement appliquée sur votre facture d'énergie par votre fournisseur.

Le bouclier tarifaire, c'est quoi ?

Afin de protéger les Français face à l'augmentation soudaine et très forte des tarifs du gaz, le Gouvernement a décidé de limiter la hausse du prix du gaz sur la période de novembre 2021 à décembre 2022 à travers le décret n°2022-514 du 9 avril 2022 qui s'appliquera pour les résidents d'habitats collectifs, notamment les locataires HLM. Il consiste à geler les tarifs réglementés du gaz avec une prise en charge financière par les pouvoirs publics d'une partie de cette dépense.

Val du Loing Habitat a immédiatement procédé aux demandes auprès des exploitants des chaufferies collectives, pour vous permettre de bénéficier de ce dispositif.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Val du Loing Habitat appliquera ce bouclier tarifaire :

- En intégrant la limitation des coûts sur les périodes concernées
- En réexaminant les provisions de charges 2022 au plus près des dépenses estimées

Les locataires bénéficiaires du bouclier seront informés par VLH de l'aide qui leur a été accordée et de son impact sur leurs charges locatives.

Nous sommes conscients de la difficulté que cette augmentation peut engendrer pour vous.

En cas de difficultés financières, n'attendez pas et contactez-nous dès maintenant au 01 64 45 50 73.



VLH et ENEDIS deviennent partenaires !

Dans le cadre de la Transition Ecologique et afin de participer aux enjeux énergétiques, environnementaux et sociaux, Val du Loing Habitat et ENEDIS ont signé une convention de partenariat le 6 avril 2022.

Afin de poursuivre ses engagements en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, VLH a manifesté le souhait de développer un partenariat avec ENEDIS. Ce partenariat permettra à VLH d'avoir à sa disposition des outils afin de faciliter l'accompagnement et la sensibilisation de ses locataires sur la possibilité de faire des économies d'électricité et de mieux appréhender les actions à mettre en place pour la transition énergétique.

La lutte contre la précarité énergétique est un enjeu de société majeur et une priorité pour VLH. Il est nécessaire de mieux comprendre les

causes pour apporter des réponses adaptées.

L'objectif de cette convention est de mettre en œuvre des actions communes pour répondre aux besoins énergétiques et co-construire des solutions adaptées aux différents usages. Pour cela, des ateliers participatifs seront prochainement organisés avec les locataires qui le souhaitent.

Pour rappel, ENEDIS est une entreprise du service public en charge de la distribution d'électricité sur 95 % du territoire national. Acteur de proximité concerné par la précarité énergétique, ENEDIS est gestionnaire de distribution d'électricité et développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Au travers de différents axes, ENEDIS s'inscrit dans la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV de 2015).



VLH se mobilise en faveur des réfugiés Ukrainiens !

Le 24 février dernier, l'Ukraine était envahie par les troupes militaires Russes entraînant la fuite de millions d'Ukrainiens dans les pays voisins. En réponse à cette crise humanitaire sans précédent, Val du Loing Habitat a décidé d'organiser en interne une collecte de dons à destination des réfugiés Ukrainiens, en partenariat avec la Protection Civile de Seine-et-Marne.

Cette opération a permis de collecter divers produits que l'on peut classer en trois catégories distinctes : logistique, hygiène et secours, et ce, afin de les apporter à la Protection Civile de Seine-et-Marne qui s'est occupée du transport jusqu'à la frontière polono-ukrainienne. Les collaborateurs de VLH se sont donc mobilisés en faisant don de vêtements et de matériels qui ont constitué un

soutien précieux sur place. Au total, ce ne sont pas moins de 5 cartons remplis qui ont pu être transportés jusqu'aux populations ukrainiennes.

Pour rappel, la Protection Civile regroupe 32 000 bénévoles, possède 500 implantations locales et pas moins de 98 associations. En lien permanent avec le Ministère de l'Intérieur, les Sapeurs-Pompiers et le Samu, la Protection Civile déploie ses effectifs en complément des Services de Sécurité Civile sur tous les lieux où le besoin l'appelle. **Si vous aussi vous souhaitez les soutenir, rendez-vous sur leur site internet <https://www.protection-civile.org/>.**



PAPERNEST : La solution pour gérer tous vos contrats

PAPERNEST vous accompagne gratuitement dans la gestion de vos contrats de logement, que vous soyez nouvel entrant, sortant ou locataire en place : comparaison, souscription, résiliation, transfert... PAPERNEST s'occupe de tout gratuitement !

Conscient que vos démarches administratives et la gestion de vos économies peuvent être lourdes à gérer, Val du Loing Habitat s'est associé à PAPERNEST pour vous faire gagner du temps et vous faire faire des économies en bénéficiant d'offres adaptées.

Grâce à Val du Loing Habitat, vous bénéficiez du service PAPERNEST qui s'occupe de toutes vos démarches pour votre logement : énergie, assurance, internet, courrier... PAPERNEST s'occupe aussi gratuitement des résiliations auprès de vos anciens fournisseurs.

C'est un service simple, rapide et 100% gratuit pour les locataires de VLH.

Vous souhaitez en bénéficier ? contactez-nous dès maintenant par mail à demandepapernest@valduloinghabitat.fr.

Comment joindre le gardien

Désireux de toujours vouloir améliorer la qualité de service et dans un souci d'optimisation du traitement de vos demandes, nous vous rappelons qu'un nouveau numéro de téléphone pour joindre le gardien est désormais en place.



Nouveau magnet à retrouver dans votre boîte aux lettres !

Bon à savoir

- Suite à une réclamation, VLH s'engage à prendre contact avec le locataire dans un délai de 24h maximum, par téléphone via un numéro privé/masqué.
- Pour tout problème de robinetterie, de chauffage, d'eau chaude, de portail électrique ou encore d'ascenseur, contactez directement le prestataire.
- Retrouvez l'ensemble des informations de contact pour joindre un gardien ou nos prestataires via la fiche contact affichée dans votre hall ou via la rubrique « Je suis locataire » de notre site internet www.valduloinghabitat.fr.

Dispositif d'aide sociale pour l'accès à l'eau

Vous êtes locataire sur Nemours, votre consommation d'eau est directement facturée sur votre avis d'échéance. Elle est élevée et vous n'arrivez pas à la régler ?

Après que les possibilités d'une fuite aient été écartées, rapprochez-vous de notre Conseillère en Économie Sociale et familiale, **Mme Ingrid GOUDAL** au **01 64 45 50 73** ou par mail à igoudal@valduloinghabitat.fr ou adressez-vous directement au **CCAS de Nemours** au **01 74 80 00 30** afin que votre situation puisse être étudiée.



LES TOITS DU LOING

LE JOURNAL DE L'OPH VAL DU LOING HABITAT

31, avenue John Fitzgerald Kennedy
BP 82 - 77 793 NEMOURS CEDEX
Tél : 01 64 45 52 20.

Directrice de publication :
Annie LEBERCHE, Directrice Générale.

Rédacteurs : Aurélien DAVID, Clara LOEUILLET.

Crédits photos : Val du Loing Habitat, Teddy Henin, Shutterstock.

Conception et réalisation : Grafikmente.

Impression : Imprimerie de Compiègne.
Impression à 2 300 exemplaires sur papier écologique. N° ISSN : 2552-8890.

CONTACTS UTILES

POUR TOUTE DEMANDE ADMINISTRATIVE

SIÈGE
31, avenue J.F. Kennedy
Nemours
Tél : 01 64 45 52 20

POUR JOINDRE LE GARDIEN DURANT SES HORAIRES DE TRAVAIL

Tél : 03 27 73 85 53

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE EN DEHORS DES HORAIRES DE TRAVAIL

Tél : 01 72 66 50 14

Lundi & Mercredi
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00
Mardi, Jeudi & Vendredi
9h00 - 12h00

AGENCE DE PROXIMITÉ
48, rue de Cherelles
Nemours

www.valduloinghabitat.fr